



## **Déclaration préalable à la CAPD du 31 mai 2018**

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

### **Une CAPD particulière...**

En cette année 2018, la CAPD Mouvement de notre département est quelque peu particulière et pour plusieurs raisons ...

La première est bien évidemment celle évoquée dans la déclaration intersyndicale (lue il y a un instant). En guise de réforme du dialogue social et d'amélioration de la Gestion Humaine, on a vu mieux ... Plus sérieusement, peut-on envisager pire scénario pour nos collègues et pour l'administration elle-même ? En tout cas, nous nous opposerons farouchement à ces funestes projets, qui s'enchaînent malheureusement... Plus que jamais, l'UNSA-Education rappelle son fort attachement au paritarisme.

La seconde raison est que cette CAPD, si importante pour nos collègues, a lieu sans IEN adjoint à la DASEN, M. Bariller étant parti peu de temps avant ces opérations, en cette fin d'année scolaire.

Son expertise de la seconde phase du mouvement avec sa connaissance du département et des collègues va nous faire regretter le timing de son départ, bien proche de ces groupes de travail si importants pour nombre d'enseignants.

Nous le saluons tout en regrettant de n'avoir pas eu une simple information par mel nous apprenant son départ officiel.

La troisième raison est que cette année est elle aussi un peu particulière puisque nous avons un nouveau ministre et dans notre Académie, une nouvelle rectrice...

Le moins que l'on puisse dire est que l'impression est pour le moins mitigée et ce n'est peut-être pas fini...

Après un an rue de Grenelle, le ministre Jean-Michel Blanquer n'a pas gagné le pari de la confiance auprès des enseignants.

Le SE-Unsa a confié à l'IFOP le soin d'étudier l'état d'esprit des enseignants à l'issue de la première année scolaire de la nouvelle majorité gouvernementale.

Comment perçoivent-ils la nouvelle politique éducative ? Quelles sont leurs attentes pour mieux vivre leur métier ?

Cette enquête révèle que, loin des propos du ministre sur des critiques n'émanant que d' « une minorité de professionnels de la défiance », ce sont 63% des enseignants qui jugent que sa politique ne va pas dans le bon sens.

Selon l'enquête, la première marque de reconnaissance pour un enseignant, c'est qu'on lui fasse confiance dans ses choix pédagogiques. Après la séquence ministérielle « recommandations pédagogiques en lecture-écriture », il est clair que le ministre n'a pas pris le meilleur chemin pour construire, avec les enseignants, l'école de la confiance qu'il appelle de ses vœux.

Pour plus de 90% des enseignants interrogés, la reconnaissance passe aussi par une meilleure rémunération. Les attentes sont fortes à deux semaines du rendez-vous salarial pour la Fonction publique. On ne peut qu'être légitimement inquiets !

Au niveau de la rémunération, le combat du SE-UNSA a permis à la plupart de nos collègues de toucher l'ISAE, d'augmenter de façon significative les possibilités d'accès à la hors classe, nous nous sommes battus pour la rémunération des référents et continuons à la faire pour les conseillers pédagogiques, ERUN, entre autres.

Pour se sentir bien dans leur métier, les enseignants demandent à être mieux accompagnés en cas de difficultés professionnelles et en fin de carrière et souhaiteraient à 75% pouvoir expérimenter temporairement d'autres fonctions /métiers en vue d'une mobilité professionnelle.

Ces difficultés nous amènent à évoquer les difficultés de santé rencontrées par nos collègues que nous évoquerons avec les maigres moyens alloués aux postes adaptés. Permettez-nous de trouver ce manque de moyens presque honteux au regard des situations difficiles vécues par certains de nos collègues, n'oublions pas que nous devons travailler de plus en plus longtemps, que nos élèves sont de plus en plus difficiles et que la médecine du travail n'existe pas à l'Education Nationale.

Ce dossier est à lier avec les congés de formation que de nombreux collègues utiliseraient pour se réorienter, si des moyens suffisants y étaient consacrés. Vous avez dit Gestion Humaine ?

Pour en revenir au sujet principal de cette CAPD, à savoir le mouvement, le taux de satisfaction est en légère augmentation mais il reste toujours de nombreux collègues sans poste et les possibilités de mutations diffèrent selon le territoire.

Puisque nous parlions de CAPD « particulière », abordons donc aussi les postes particuliers ou postes soumis à entretien. Ceux-ci servent à choisir des personnes dont les qualités professionnelles paraissent le plus en adéquation avec les spécificités du poste qu'ils souhaitent obtenir.

Dans certaines situations, on peut se demander s'ils ne servent pas aussi à choisir les personnes que l'administration ne souhaite pas voir occuper un poste.

Nous avons dénoncé certaines situations qui ne nous paraissaient pas équitables pour l'ensemble de nos collègues, notamment parce que certaines règles changent au cours des opérations de mouvement...

Ces interrogations sont dommageables, notamment pour les collègues choisis car ils n'y sont pour rien et il n'y a rien à leur reprocher...

Pour le mouvement, et notamment ces entretiens pour postes particuliers, il est indispensable que les critères soient lisibles par l'ensemble de nos collègues.

Il en est de même pour les avis prononcés pour l'accès à la Hors classe, et le classement qui en découle, nous y reviendrons lors de la CAPD qui lui sera consacrée. Nous ne pouvons passer sous silence ce sujet qui agite, c'est peu de le dire, les cours de récréation ...

Nous terminerons en précisant que nous tenons à ce que la CAPD soit préservée et que son fonctionnement reste départemental, c'est primordial pour l'ensemble de nos collègues.